

Résultats annuels 2025

avec commentaires



Bilan au 31 décembre

Actif		2025 (CHF)	2024 (CHF)
Liquidités		7 173 101	6 635 730
Titres cotés en bourse détenus à court terme	1)	7 176 738	7 194 811
Créances résultant de livraisons et de prestations	2)	35 350	444 341
Autres créances à court terme	3)	637 866	512 758
Consommation intermédiaire / Stocks	4)	75 448	172 458
Actifs de régularisation		116 712	108 889
Actif circulant		15 215 216	15 068 988
Immobilisations financières	5)	313 154	319 736
Immobilisations matérielles	6)	6 148 482	6 157 106
Valeurs incorporelles	6)	38 900	71 800
Actif immobilisé		6 500 536	6 548 642
Total Actif		21 715 753	21 617 630
Passif		2025 (CHF)	2024 (CHF)
Dettes résultant d'achats et de prestations	7)	476 449	339 812
Autres dettes à court terme	8)	134 097	68 763
Passifs de régularisation	9)	454 017	385 602
Provisions à court terme	10)	0	904 612
Capitaux étrangers à court terme		1 064 563	1 698 789
Provisions à long terme	11)	688 164	698 564
Capitaux étrangers à long terme		688 164	698 564
Dettes à court et long terme		1 752 727	2 397 353
Capital des fonds		6 220 494	6 375 950
Capital de fondation		100 000	100 000
Capital généré libre		12 351 544	11 464 805
Capital généré lié		1 290 987	1 279 522
Capital de l'organisation		13 742 531	12 844 327
Total Passif		21 715 753	21 617 630

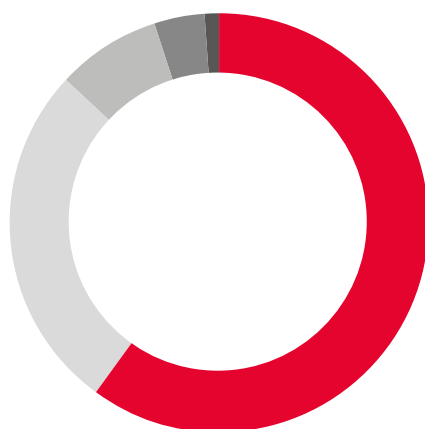
Les chiffres ont été enregistrés en tenant compte des centimes, même s'ils ne sont pas affichés.
Par conséquent, des différences d'addition peuvent apparaître.

Compte d'exploitation au 31 décembre

Produits	2025 (CHF)	%	2024 (CHF)	%
Dons généraux	8 353 722	37.5	8 256 157	38.1
Contributions générales des collectivités publiques	73 066	0.3	75 510	0.3
Dons généraux provenant de legs	905 841	4.1	1 761 313	8.1
Total des dons et contributions libres	9 332 629	41.9	10 092 980	46.6
Dons affectés	4 686 330	21.1	3 157 152	14.6
Dons affectés provenant de legs	2 587	0.0	0	0.0
Contributions affectées des collectivités publiques	1 771 436	8.0	1 246 618	5.8
Contributions de programme de la DDC	5 898 000	26.5	6 590 000	30.4
Transfert des contributions de programme de la DDC à Aqua Alimenta	- 394 000	- 1.8	- 440 000	- 2.0
Autres contributions de la DDC	537 642	2.4	619 170	2.9
Autres contributions de tiers pour les projets	257 532	1.2	314 131	1.4
Total des dons et contributions affectés	12 759 527	57.3	11 487 072	53.0
Total des dons et contributions	22 092 155	99.3	21 580 052	99.5
Produit des ventes de marchandises	126 313	0.6	49 146	0.2
Produit des prestations de services	36 190	0.2	48 835	0.2
Produits des livraisons et des prestations	162 503	0.7	97 981	0.5
Total des produits	22 254 658	100.0	21 678 033	100.0
Charges	2025 (CHF)	%	2024 (CHF)	%
Programmes pays	- 9 299 271	43.0	- 10 061 319	43.8
Programmes internationaux	- 2 215 388	10.3	- 2 327 489	10.1
Développement des programmes	- 649 008	3.0	- 735 539	3.2
Projets en Suisse	- 703 966	3.3	- 766 650	3.3
Projets de la direction	- 138 847	0.6	- 83 028	0.4
Sensibilisation	- 2 978 563	13.8	- 3 037 328	13.2
Total intermédiaire	- 15 985 042	74.0	- 17 011 354	74.0
Frais de suivi des projets (en particulier : planification, coordination et contrôle)	- 2 365 037	10.9	- 2 593 268	11.3
Frais directs des projets	- 18 350 079	84.9	- 19 604 622	85.3
Administration	- 851 598	3.9	- 959 367	4.2
Recherche de fonds	- 2 400 417	11.1	- 2 417 638	10.5
Charges administratives	- 3 252 014	15.1	- 3 377 005	14.7
Total des charges résultant de la fourniture des prestations ¹²⁾	- 21 602 093	100.0	- 22 981 628	100.0
Produits d'exploitation	652 565		- 1 303 594	

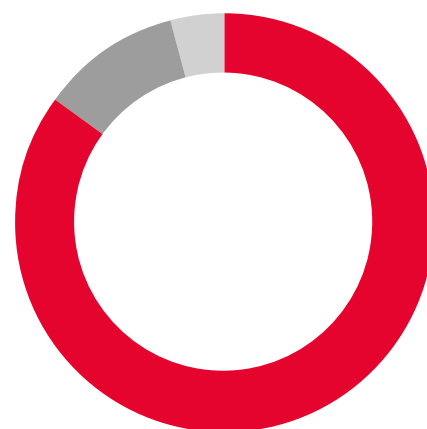
Charges	2025 (CHF)	2024 (CHF)
Produits immobiliers	484 070	490 832
Charges immobilières	- 219 266	- 226 622
Résultat immobilier	264 804	264 210
Produits financiers	86 047	498 716
Charges financières	- 242 624	- 69 389
Résultat financier ¹³⁾	- 156 577	429 327
Impôts ¹⁴⁾	- 18 044	- 14 907
Résultat avant variation du capital des fonds	742 748	- 624 964
Variation du capital des fonds	155 456	1 332 331
Résultat avant variation du capital de l'organisation	898 204	707 367
Variation réserve de fluctuation des cours	- 11 465	- 73 479
Variation des ressources libres	- 886 739	- 633 889

Produits 2025



- 60% ■ Dons
- 27% ■ Subventions et prestations de services DDC
- 8% ■ Subventions pouvoirs publics et tiers
- 4% ■ Legs
- 1% ■ Autres

Charges 2025



- 85% ■ Frais directs des projets
- 11% ■ Recherche de fonds
- 4% ■ Charges administratives

Tableau de financement

	2025 (CHF)	2024 (CHF)
Variation d'exploitation		
Résultat de l'exercice avant variation capital de l'organisation	898 204	707 367
Variation capital de l'organisation	- 155 456	- 1 332 331
Pertes/gains comptables sur immobilisations financières	171 458	- 386 527
Amortissement sur le mobilier/équipement et informatique	30 564	124 085
Amortissement sur les immobilisations corporelles immeubles	107 290	106 160
Amortissement sur les valeurs incorporelles	41 741	39 894
Variation des créances	408 991	- 177 381
Variation des autres créances courantes	- 125 108	- 59 183
Variation des stocks	97 011	108 763
Variation des passifs de régularisation	- 7 823	- 88 872
Variation des dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	136 637	- 246 314
Variation des autres dettes à court terme	65 335	- 9 370
Variation des passifs de régularisation	68 414	- 105 162
Variation des provisions à court terme	- 904 612	176 690
Variation des provisions à long terme	- 10 400	- 6 770
Variation d'exploitation	822 246	- 1 148 951
Variation d'investissement		
Investissement immobilisations matérielles	- 129 230	- 35 934
Investissement immobilisations financières et titres	- 2 993 933	- 1 474 724
Désinvestissement immobilisations financières et titres	2 847 130	1 546 210
Investissement valeurs incorporelles	- 8 841	- 95 759
Variation d'investissement	- 284 874	- 60 207
Variation de financement		
Variation de dettes à court terme	0	0
Variation de financement	0	0
Variation de remboursement		
Variation de dettes à court terme	0	0
Variation de remboursement	0	0
Variation	537 371	- 1 209 158
Liquidités au 1 ^{er} janvier	6 635 730	7 844 888
Liquidités au 31 décembre	7 173 101	6 635 730
Variation des liquidités	537 371	- 1 209 158

Variation du capital

Variation du capital (en CHF)	État au 01.01.2025	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2025
Fonds international	0	1 185 170	0	- 1 185 170	0	0
Fonds Amérique latine	1 376 862	1 347 165	0	- 1 429 073	- 81 908	1 294 954
Fonds Afrique	2 113 228	3 308 319	0	- 3 303 777	4 542	2 117 770
Fonds Asie	2 479 646	1 278 065	0	- 1 282 765	- 4 700	2 474 946
Total fonds Coopération internationale	5 969 736	7 118 719	0	- 7 200 785	- 82 066	5 887 670
Fonds contribution de programme DDC	0	5 504 000	0	- 5 504 000	0	0
Fonds Suisse	406 214	136 808	0	- 210 198	- 73 390	332 824
Total capital des fonds	6 375 950	12 759 527	0	- 12 914 983	- 155 456	6 220 494

Variation du capital de l'organisation	État au 01.01.2025	Apport	Transfert interne aux fonds	Affectation	Total variations	État au 31.12.2025
Capital de fondation	100 000					100 000
Réserves pour nouvelle évaluation	3 166 386					3 166 386
Réserves en capital	300 000					300 000
Réserves de bénéfice	7 998 419	898 204	0	- 11 465	886 739	8 885 158
Capital généré libre	11 464 805	898 204	0	- 11 465	886 739	12 351 544
Réserves pour fluctuation des cours - placements	878 679	11 465	0	0	11 465	890 143
Réserves fonds social personnel	400 844	0	0	0	0	400 844
Capital généré lié	1 279 523	11 465	0	0	11 465	1 290 987
Capital de l'organisation	12 844 327	909 669	0	- 11 465	898 204	13 742 531

VARIATION DU CAPITAL

Variation du capital (en CHF)	État au 01.01.2024	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2024
Fonds international	0	562 976	0	- 562 976	0	0
Fonds Amérique latine	1 685 800	959 165	0	- 1 268 103	- 308 938	1 376 862
Fonds Afrique	2 737 182	2 334 725	0	- 2 958 679	- 623 954	2 113 228
Fonds Asie	2 869 300	1 424 152	0	- 1 813 805	- 389 653	2 479 646
Total fonds Coopération internationale	7 292 282	5 281 018	0	- 6 603 563	- 1 322 545	5 969 736
Fonds contribution de programme DDC	0	6 150 000	0	- 6 150 000	0	0
Fonds Suisse	416 000	56 054	0	- 65 840	- 9 786	406 214
Total capital des fonds	7 708 282	11 487 072	0	- 12 819 403	- 1 332 331	6 375 950

Variation du capital de l'organisation	État au 01.01.2024	Apport	Transfert interne aux fonds	Affectation	Total variations	État au 31.12.2024
Capital de fondation	100 000					100 000
Réserves pour nouvelle évaluation	3 166 386					3 166 386
Réserves en capital	300 000					300 000
Réserves de bénéfice	7 364 530	707 367	0	- 73 479	633 889	7 998 419
Capital généré libre	10 830 916	707 367	0	- 73 479	633 889	11 464 805
Réserves pour fluctuation des cours - placements	805 200	73 479	0	0	73 479	878 679
Réserves fonds social personnel	400 844	0	0	0	0	400 844
Capital généré lié	1 206 044	73 479	0	0	73 479	1 279 523
Capital de l'organisation	12 136 960	780 846	0	- 73 479	707 367	12 844 327

Le fonds d'aide d'urgence a été dissous, car son solde s'élevait à CHF 0 depuis des années. Par le passé, ce fonds était utilisé pour comptabiliser les recettes et les dépenses des projets d'aide d'urgence. Ces flux financiers passent désormais directement au sein des fonds continentaux correspondants et sont attribués directement aux pays concernés.

Depuis 2024, il existe un fonds séparé pour la contribution de programme de la DDC. La contribution de programme de la DDC ne sera donc plus comptabilisée dans les fonds continentaux ou les fonds de programme. En outre, à partir de 2024, les fonds seront regroupés au niveau du programme/continent et non plus au niveau des pays. Les fonds par pays continueront toutefois d'être gérés en interne.

Annexe aux comptes annuels consolidés 2025

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes d'Action de Carême est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes de Swiss GAAP RPC 21, au Code des obligations, aux dispositions statutaires d'Action de Carême et aux lignes directrices de la fondation ZEWO. Les comptes annuels consolidés donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'Action de Carême (true and fair view).

Périmètre et principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés se fondent sur les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles Action de Carême détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote.

Outre Action de Carême, le périmètre de consolidation comprend les deux sociétés anonymes suivantes :

<i>Société</i>	Zielmatt Immobilien AG
<i>Siège</i>	Lucerne
<i>But social</i>	Commerces de biens immobiliers
<i>Capital</i>	CHF 250 000
<i>Participation 2025</i>	100%
<i>Participation 2024</i>	100%

<i>Société</i>	Immobilien-gesellschaft Stella AG
<i>Siège</i>	Lucerne
<i>But social</i>	Acquisition, vente et gérance d'immeubles
<i>Capital</i>	CHF 50 000
<i>Participation 2025</i>	100%
<i>Participation 2024</i>	100%

Les deux filiales mentionnées sont consolidées à 100 % et la consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'achat pur et simple. Au moment de la première consolidation, le capital-actions des deux filiales est ainsi compensé avec la valeur comptable des participations d'Action de Carême. La plus-value qui en résulte a été portée au crédit des réserves en capital.

Conformément à la méthode de la consolidation totale, l'actif et le passif ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont entièrement pris en compte. Les créances et les engagements entre les sociétés consolidées sont éliminés, de même que les éventuels gains intermédiaires.

L'Association genevoise de soutien à Action de Carême, dont le siège est à Genève, est également contrôlée à 100 % par Action de Carême. En raison de son caractère non significatif, il est renoncé à une consolidation intégrale. En lieu et place, les informations figurant dans l'annexe sous les organisations affiliées font foi.

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. L'actif et le passif en devises sont convertis au cours de clôture à la date de clôture. Les transactions en devises sont converties au cours du jour. La comptabilité applique le principe de l'évaluation individuelle de l'actif et du passif.

Liquidités

Ce poste comprend l'avoir en caisse, ainsi que les comptes de chèques et les comptes en banque, évalués à leur valeur nominale.

Papiers-valeurs

Les papiers-valeurs sont comptabilisés à la valeur du cours.

Pour compenser les fluctuations de valeur (principe de prudence), il est constitué une réserve pour fluctuation de cours, conformément au règlement de placement. Cette réserve figure séparément dans le capital de l'organisation et varie chaque année selon le résultat de l'exercice.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les créances résultant de livraisons et de prestations. Il est évalué à la valeur nominale réalisable, après déduction des correctifs de valeur nécessaires pour créances douteuses.

Autres créances à court terme

Ce poste comprend les impôts anticipés et la taxe sur la valeur ajoutée remboursables ainsi que d'autres créances à court terme. Il est évalué à la valeur nominale réalisable, après déduction des correctifs de valeur nécessaires pour créances douteuses.

Stocks

Ce poste comprend le matériel de la campagne et d'autres matériels, tels que matériel didactique, brochures, etc. pour la campagne de l'année suivante. Ils sont activés à la valeur d'acquisition (coût de revient) ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.



Joel Muinya, membre de la communauté massai, fait partie d'un comité de paix soutenu par Action de Carême dans la région de Kajiado, au sud du Kenya.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges et des produits des différents exercices. Il comprend également les dons reçus après la date de clôture et affectés expressément par la donatrice ou le donateur à l'exercice écoulé. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Immobilisations matérielles et valeurs incorporelles

Ce poste comprend des biens meubles (mobilier, machines de bureau, équipements informatiques), des installations/équipements situés dans les locaux loués et des valeurs incorporelles (logiciels, site internet) dont Action de Carême a besoin pour ses prestations et pour son administration.

En outre, il comprend les immeubles dont Action de Carême est propriétaire sans restriction et dont le produit de la vente pourrait être affecté sans restriction. Il s'agit de l'immeuble de la société immobilière Stella AG et de l'immeuble de la société Zielmatt Immobilien AG.

Les immobilisations matérielles et les valeurs incorporelles sont évaluées au prix d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés. La limite inférieure d'activation est de CHF 5000 (hors TVA). Les amortissements sont effectués de façon linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Celle-ci est de quatre ans pour le mobilier et les machines de bureau et de sept ans pour les équipements et installations qu'Action de Carême a effectués pour son compte dans les locaux loués. La durée d'utilisation est de trois ans pour les équipements informatiques et les logiciels et les immeubles d'habitation sont amortis sur 70 ans.

Immobilisations financières

Participations non consolidées

Les sociétés dont le capital appartient au groupe à raison de 20 % à 49 % sont comptabilisées sous la rubrique Participations non consolidées des comptes annuels pour la valeur proportionnelle des fonds propres ; à la fin de l'exercice, Action de Carême ne détenait pas de participations de ce genre. Les participations d'un montant inférieur à 20 % sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires.

La qualité de membre de communautés de travail ou d'autres organismes où Action de Carême ne dispose pas de droit sur le capital est mentionnée à titre d'information dans l'annexe aux comptes annuels consolidés. Les cotisations versées à ces communautés de travail sont à la charge du compte d'exploitation.

Autres immobilisations financières

Il s'agit de prêts concédés par Action de Carême à des tiers qui ne font pas partie du périmètre de consolidation, ainsi que les dépôts de garantie de loyer. Ils sont portés au bilan à leur valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, des correctifs de valeur nécessaires (solvabilité).

Dettes résultant d'achats et de prestations

Ce poste comprend les engagements à court terme résultant d'achats et de prestations, les loyers et divers postes débiteurs. Ces engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Autres dettes à court terme

Ce poste comprend entre autres des emprunts sans intérêts dont le délai de résiliation est de trois mois. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Certains emprunts sont assortis d'une clause testamentaire en faveur d'Action de Carême.



Au centre du Guatemala, un groupe de paysannes trie sa récolte de haricots.

Passif de régularisation

Ce poste comprend les postes du passif résultant de la délimitation par matière et par exercice des différents postes des charges et des produits à la valeur nominale. Il comprend également les dons reçus durant l'exercice et affectés expressément par la donatrice ou le donateur à l'exercice suivant.

Emprunts à long terme avec intérêts

Ce poste comprend des emprunts à long terme comptabilisés à leur valeur nominale. La plupart d'entre eux sont garantis par des hypothèques qui grèvent les immeubles des filiales.

Provisions

Les provisions sont constituées pour faire face à des engagements probables, fondés sur des événements passés et dont le montant ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions découle de l'estimation du Conseil de fondation et représente les charges futures attendues à la date de clôture.

Impôts ordinaires / Impôts différés

Contrairement à ses filiales, Action de Carême n'est pas assujettie aux impôts sur le bénéfice et sur le capital.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte d'éventuels écarts entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux. Les impôts différés passifs sur le bénéfice sont inscrits sous la rubrique des provisions, les éventuels impôts sur le bénéfice différés actifs figurant sous les créances. Nous appliquons un barème fiscal unique de 20 % pour tout le groupe.

Capital des fonds

Le fonds « Coopération internationale » comprend les activités en dehors de la Suisse. Il est regroupé dans les catégories Continents et International, et géré au niveau des programmes. Le fonds « Suisse » contient des subventions qui sont expressément utilisées pour des activités en Suisse. La contribution de programme de la DDC est présentée dans un fonds séparé.

Capital de l'organisation

Action de Carême est une organisation suisse de coopération internationale. Elle a été fondée en 1964 sous le nom d'« Action de Carême, œuvre d'entraide des catholiques en Suisse ». Le capital de la fondation a été versé par la Conférence des évêques suisses.

Le goodwill négatif engendré par la première consolidation des filiales a été comptabilisé dans les réserves de capital.

Un fonds social est prévu pour les cas de difficultés générales parmi le personnel. Il est alimenté par le bénéfice selon la décision du Conseil de fondation et régi par un règlement.

Principes relatifs au tableau de financement

Ce tableau indique la variation des liquidités. Les variations d'exploitation se composent de la marge brute d'autofinancement calculée selon la méthode indirecte, de la variation de l'actif circulant (sans liquidités) et de la variation des emprunts à court terme. Le tableau de financement est un complément nécessaire au compte de pertes et profits. Il présente le résultat de l'exploitation en soi (marge brute d'autofinancement), les opérations de financement/remboursement et celles d'investissement/désinvestissement.

Méthode de calcul des charges administratives

Le calcul des charges administratives se fait conformément à la « Méthodologie pour le calcul de la charge administrative » de la fondation ZEWO.

Commentaires des postes du bilan (consolidé)

Les chiffres renvoient à la numérotation du bilan et du compte d'exploitation.

1) Titres cotés en bourse détenus à court terme

Composition	31.12.2025 (CHF)	31.12.2024 (CHF)
Obligations suisses	3 204 619	3 190 025
Obligations étrangères	0	300 350
Obligations	3 204 619	3 490 375
Actions suisses	2 325 390	1 895 262
Actions étrangères	1 646 728	1 809 174
Actions	3 972 119	3 704 436
Total des papiers-valeurs	7 176 738	7 194 811
Réserve de fluctuation	- 890 143	- 878 679
Valeur nette	6 286 594	6 316 132

Il s'agit de titres négociés régulièrement. Les papiers-valeurs ne sont pas mis en gage. La réserve pour fluctuation de cours est inscrite séparément dans le capital de l'organisation.

La fortune est placée selon des critères éthiques, de préférence dans des entreprises qui respectent durablement des critères sociaux et écologiques. Action de Carême s'emploie à exercer ses droits sociaux afin de sensibiliser les entreprises à leur responsabilité sociale.

2) Créances résultant de livraisons et de prestations

Composition	31.12.2025 (CHF)	31.12.2024 (CHF)
Postes créanciers résultant de livraisons et de prestations	35 350	444 341
Total	35 350	444 341

3) Autres créances à court terme

Composition	31.12.2025 (CHF)	31.12.2024 (CHF)
Administration féd. des contributions (impôt anticipé)	261 063	193 738
AFC Berne (crédit TVA)		602 444
Ajustement AFC Berne (crédit TVA)		- 602 444
Diverses créances à court terme	376 063	319 020
Total	637 866	512 758

En ce qui concerne la correction de valeur de la TVA, veuillez vous référer au chiffre 10.

4) Stocks

Les stocks sont des documents et des brochures pour la campagne de l'année suivante.

5) Immobilisations financières

Participations / Affiliations (non consolidées)

Composition		31.12.2025			31.12.2024	
Raison sociale et siège	Domaine d'activité	Capital TCHF	Part AdC en %	Valeur comptable CHF	Part AdC en %	Valeur comptable CHF
Garanties de loyer				31 843		31 843
Prêt CIDSE				22 520		27 749
claro fair trade AG, Orpund	Commerce et distribution		1.48	100 476	1.51	100 476
Oikocredit U.A., NL-Amersfoort	Financement de programmes de développement		< 1	158 315	< 1	159 668
Max Havelaar-Stiftung, Bâle	Promotion du commerce équitable		16.67	0	16.67	0
Total				313 154		319 736

Les parts de la fondation Max Havelaar à la constitution de laquelle Action de Carême a participé sont amorties à la valeur zéro, car elle ne possède pas de droit de restitution du capital libéré en cas de liquidation. Le taux équivaut au montant versé au moment de la constitution.

Organisations affiliées

Organisation	Organe	Cotisations 2025
Association genevoise de soutien à Action de Carême	Comité	Cotisations de CHF 10 000 (charge) Transfert de dons de CHF 147 600 (produit)
Alliance Sud	Comité	Cotisations de CHF 220 000 (charge)
CIDSE <i>(Coopération internationale pour le développement et la solidarité)</i>	Comité	Cotisations de CHF 52 101 (charge)

Organisation	Organe	Cotisations 2024
Association genevoise de soutien à Action de Carême	Comité	Cotisations de CHF 10 000 (charge) Transfert de dons de CHF 104 000 (produit)
Alliance Sud	Comité	Cotisations de CHF 220 000 (charge)
CIDSE <i>(Coopération internationale pour le développement et la solidarité)</i>	Comité	Cotisations de CHF 41 751 (charge)

Autres immobilisations financières

Action de Carême a par ailleurs accordé à claro fair trade SA (auparavant OS3) un prêt de CHF 16 500, qui est entièrement provisionné.

6) Immobilisations matérielles et valeurs incorporelles

Mobilier, équipements informatiques, équipements/installations fixes, immeubles et logiciels

Valeurs d'acquisition	Mobilier (CHF)	Équipements informatiques (CHF)	Équipements/ install. fixes (CHF)	Immeubles (CHF)	Total Immobilisations corporelles (CHF)	Logiciels (CHF)
État au 01.01.2025	637 836	739 880	1 287 452	8 960 114	11 625 283	160 958
Investissements	0	0	0	129 230	129 230	8 841
Désinvestissements	0	0	0	0	0	0
État au 31.12.2025	637 836	739 880	1 287 452	9 089 344	11 754 513	169 799
Amortissements cumulés						
État au 01.01.2025	633 747	705 610	1 279 922	2 848 897	5 468 177	89 158
Amortissements	4 089	25 220	1 255	107 290	137 854	41 741
Invest/désinvestissements	0	0	0	0	0	0
État au 31.12.2025	637 836	730 830	1 281 177	2 956 187	5 606 031	130 899
Valeur nette au 31.12.2025	0	9 050	6 275	6 133 157	6 148 482	38 900

Valeurs d'acquisition	Mobilier (CHF)	Équipements informatiques (CHF)	Équipements/ install. fixes (CHF)	Immeubles (CHF)	Total Immobilisations corporelles (CHF)	Logiciels (CHF)
État au 01.01.2024		712 730	1 278 668	8 960 114	11 589 348	65 199
Investissements		27 150	8 784	0	35 934	95 759
Désinvestissements		0	0	0	0	0
État au 31.12.2024		739 880	1 287 452	8 960 114	11 625 283	160 958
Amortissements cumulés						
État au 01.01.2024	628 636	587 890	1 278 668	2 742 737	5 237 931	49 264
Amortissements	5 111	117 720	1 254	106 160	230 245	39 894
Invest/désinvestissements	0	0	0	0	0	0
État au 31.12.2024	633 747	705 610	1 279 922	2 848 897	5 468 177	89 158
Valeur nette au 31.12.2024	4 089	34 270	7 530	6 111 217	6 157 106	71 800

Les immeubles des deux filiales consolidées Ziel matt Immobilien AG (Lucerne) et Immobiliengesellschaft Stella AG (Coire) ont été offerts à Action de Carême, respectivement en 1995 et en 1999.

7) Dettes résultant d'achats et de prestations

Composition	31.12.2025 (CHF)	31.12.2024 (CHF)
Achats et prestations	476 449	339 812
Organes	0	0
Total	476 449	339 812

8) Autres dettes à court terme

Composition	31.12.2025 (CHF)	31.12.2024 (CHF)
Prêts sans intérêts	60 000	60 000
Assurances sociales	7 202	7 749
Impôt à la source	2 923	1 014
Créance TVA	63 276	0
Autres créances	697	0
Total	134 097	68 763

9) Passifs de régularisation

Composition	31.12.2025 (CHF)	31.12.2024 (CHF)
Soldes vacances et heures supplémentaires personnel	228 600	207 773
Assurances sociales / Caisse de pension	59 338	89 279
Passifs transitoires sociétés immobilières	26 785	14 500
Divers	139 294	74 050
Total	454 017	385 602

10) Provisions à court terme

en CHF	État 31.12.2024	Constitution	Départs/Emploi	Dissolution	État 31.12.2025
Provision TVA	904 612	0	- 904 612	0	0
Total	904 612	0	- 904 612	0	0

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours demandé par Action de Carême contre une décision de l'Administration fédérale des contributions (AFC). En conséquence, Action de Carême a réglé la créance de l'AFC et dissous la provision.

11) Provisions à long terme

en CHF	État 01.01.2025	Constitution	Départs/Emploi	Dissolution	État 31.12.2025
Impôts différés passifs	522 904	0	- 10 400	0	512 504
Fonds de rénovation immeubles	175 660	0	0	0	175 660
Total	698 564	0	- 10 400	0	688 164

en CHF	État 01.01.2024	Constitution	Départs/Emploi	Dissolution	État 31.12.2024
Impôts différés passifs	533 304	0	- 10 400	0	522 904
Fonds de rénovation immeubles	172 030	3 630	0	0	175 660
Total	705 334	3 630	- 10 400	0	698 564

L'état initial des impôts différés a été modifié en fonction de la nouvelle évaluation des immeubles. Le barème est en moyenne de 20 %. (20 % en 2024)

À partir de 2016, Action de Carême constitue une provision pour rénovations d'entente avec les services des impôts des cantons de Lucerne, de Nidwald et des Grisons.



Les membres d'une communauté dalit du village de Khadang, dans l'ouest du Népal, échangent sur leurs expériences dans le cadre d'un projet soutenu par Action de Carême.

Commentaires des postes du compte d'exploitation

12) Charges de fourniture de prestations

Composition	2025 (CHF)	2024 (CHF)
Frais directs des projets	13 901 750	14 992 237
Frais de personnel	5 895 115	5 949 402
Frais de déplacement et de représentation	138 783	146 139
Frais matériels	451 186	449 459
Frais d'entretien	236 450	300 877
Collectes / Recherche de fonds	906 505	979 534
Amortissements	72 305	163 980
Total	21 602 093	22 981 628

Frais de personnel

	2025 (CHF)	2024 (CHF)
Total frais de personnel	5 895 115	5 949 402
dont part de l'employeur à la prévoyance professionnelle	447 326	384 999

Les frais de personnel se distribuent comme suit (calculés en pourcentage de poste) :

Composition	31.12.2025	31.12.2024
Suivi des projets	31%	33%
Développement des programmes	9%	8%
Sensibilisation	26%	26%
Administration	14%	16%
Recherche de fonds	20%	17%
Total	100%	100%
Effectifs (au 31.12)	61	69
Nombre de postes à plein temps (au 31.12)	46.30	48.00

Engagements en matière de prévoyance en faveur du personnel

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collaboratrices et collaborateurs d'Action de Carême sont assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité auprès de la Fondation collective Nest, 8004 Zurich.

À la fin de l'exercice, la dette auprès de la Fondation collective Nest (Zurich) se monte à CHF 0 (une dette de CHF 0 en 2024).

Au 31 décembre 2025, le taux de couverture de la caisse de pension Nest est d'environ 113 %.

Rémunérations des membres des organes de direction

Les jetons de présence et les remboursements de frais des membres du Conseil de fondation se sont élevés à CHF 13 154 en 2025 (CHF 20 801 en 2024), dont CHF 1781 versés au président (CHF 2691 en 2024).

Les charges de personnel brutes des quatre membres de la direction (quatre en 2024) (3.5 postes à plein temps, 3.6 en 2024) se sont élevées à CHF 619 077 (CHF 637 004 en 2024). Le salaire brut du directeur se monte à CHF 156 032 (CHF 147 995 en 2024).

13) Résultats financiers

Produits financiers

	2025 (CHF)	2024 (CHF)
Intérêts des comptes en banque	0	10 564
Intérêts et dividendes des titres	84 453	109 372
Gains sur cours	1 594	378 780
Total	86 047	498 716

Charges financières

	2025 (CHF)	2024 (CHF)
Frais bancaires	264	141
Charges d'intérêts	0	10 597
Pertes sur cours titres et liquidités	187 062	1 345
Frais de placement des titres	55 298	57 307
Total	242 624	69 389
Résultat financier avant variation réserve de fluctuation	- 156 577	429 327
Variation réserve de fluctuation	- 11 465	- 73 479
Résultat financier après variation réserve de fluctuation	- 168 042	355 848

14) Impôts

Composition

	2025 (CHF)	2024 (CHF)
Impôts ordinaires sur le bénéfice et le capital	28 444	25 307
Variation des impôts différés	- 10 400	- 10 400
Total	18 044	14 907



Tous les trois ans, les servant-e-s de messe de Suisse se réunissent pour une grande fête. En 2025, à Saint-Gall, plus de 5000 enfants ont participé à l'événement et ont pu découvrir le travail d'Action de Carême.

Autres indications

Nom, forme juridique et siège

Action de Carême, l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse, est une fondation ecclésiastique de droit suisse dont le siège est à Lucerne.

Prestations fournies à titre bénévole

Les paroisses, les groupes de solidarité, les organisations de jeunesse et d'innombrables bénévoles participent à la Campagne œcuménique d'Action de Carême et de l'EPER en collaboration avec Être Partenaires. Elles et ils effectuent un travail bénévole impossible à chiffrer lors d'innombrables séances d'information, soupes de carême, actions publicitaires, collectes et services religieux. Cet élément bénévole fait aussi partie intégrante de la qualité de notre travail.

Engagements conditionnels

Action de Carême est solidairement responsable des engagements de la société simple constituée avec l'EPER.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels consolidés 2025 ne s'est produit après la date de clôture.

Le Conseil de fondation d'Action de Carême a approuvé les présents comptes annuels consolidés le 21 mai 2026.

Engagements à long terme pour des contrats de bail non portés au bilan

Les contrats de bail à long terme suivants sont en vigueur au 31 décembre 2025

	CHF
Contrat de bail bureaux de Lausanne (jusqu'au 28.02.2029)	167 694
Contrat de bail bureaux de Lucerne (jusqu'au 31.12.2028)	574 425

Les contrats de bail à long terme suivants sont en vigueur au 31 décembre 2024

	CHF
Contrat de bail bureaux de Lausanne (jusqu'au 28.02.2029)	229 850
Contrat de bail bureaux de Lucerne (jusqu'au 31.12.2028)	765 266

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de

l'Action de Carême, œuvre d'entraide des catholiques en Suisse,
Lucerne

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Action de Carême, œuvre d'entraide des catholiques en Suisse et de ses filiales (la fondation), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes consolidés. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil de fondation aux comptes consolidés

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux Swiss GAAP RPC. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrale de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Lucerne, 21 avril 2026
ka/jpsh

Balmer-Etienne AG



Alois Köchli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Pascal Schillig
Expert-réviseur agréé

Rapport de performance 2025

En tant qu'organisation de coopération internationale, Action de Carême s'engage pour la réalisation du droit à l'alimentation. En 2025, elle a touché 5,4 millions de personnes grâce à ses projets et programmes, ainsi qu'à son travail d'information, de campagne et de sensibilisation. Sur le plan financier, l'organisation a clôturé l'année avec un excédent de CHF 742 748.

Au total, environ 508 000 personnes ont été directement atteintes par les activités d'Action de Carême en 2025, dont 60 % de femmes. Près de 97 000 personnes ont rejoint un projet au cours de l'année. Indirectement, 2,4 millions de personnes supplémentaires ont pu améliorer leurs conditions de vie. Au Burkina Faso, en Haïti et aux Philippines, des actions humanitaires ont également été mises en œuvre en réponse à des situations d'urgence. En Suisse, son travail d'information et de sensibilisation a permis de toucher environ 2,5 millions de personnes.

Les trois programmes internationaux (justice alimentaire, justice climatique et justice des matières premières) s'attaquent aux causes structurelles de la faim, de la pauvreté et de la destruction de l'environnement. Ils contribuent à faire évoluer les règles aux niveaux national et international. En 2025, aux côtés d'alliances de la société civile, Action de Carême a notamment contribué à inscrire le principe d'une transition socialement juste vers une économie respectueuse du climat (Just transition) dans le document final de la Conférence mondiale sur le climat, la COP30.

En Suisse, Action de Carême encourage un mode de vie solidaire et responsable. Environ 35 % de la population est sensibilisée à ces enjeux, et des milliers de personnes s'engagent bénévolement ou participent aux activités proposées. Parmi elles, un « escape game », consacré au droit à l'alimentation, a été organisé sur la Place fédérale de Berne, ainsi qu'à Lucerne et à Genève.

Dans son travail, Action de Carême s'appuie sur les savoirs et les dynamiques locales, en collaboration étroite avec ses organisations partenaires. Ensemble, elles développent des approches adaptées et durables. L'organisation privilégie des partenariats et alliances à long terme. En 2025, la collaboration a été particulièrement étroite avec SUFOSEC, l'EPER, Alliance Sud et la CIDSE. Action de Carême peut également compter sur le soutien de donatrices et donateurs privés, de fondations, d'organisations ecclésiales, de communes et de cantons, d'entreprises, ainsi que de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Action de Carême est une fondation dotée d'un Conseil de fondation dont les membres exercent leur mandat à titre bénévole.

Bernd Nilles, directeur



Une équipe d'Action de Carême échange avec des représentant-e-s d'organisations partenaires lors de la Conférence mondiale sur le climat à Belém, au Brésil.

But de l'organisation

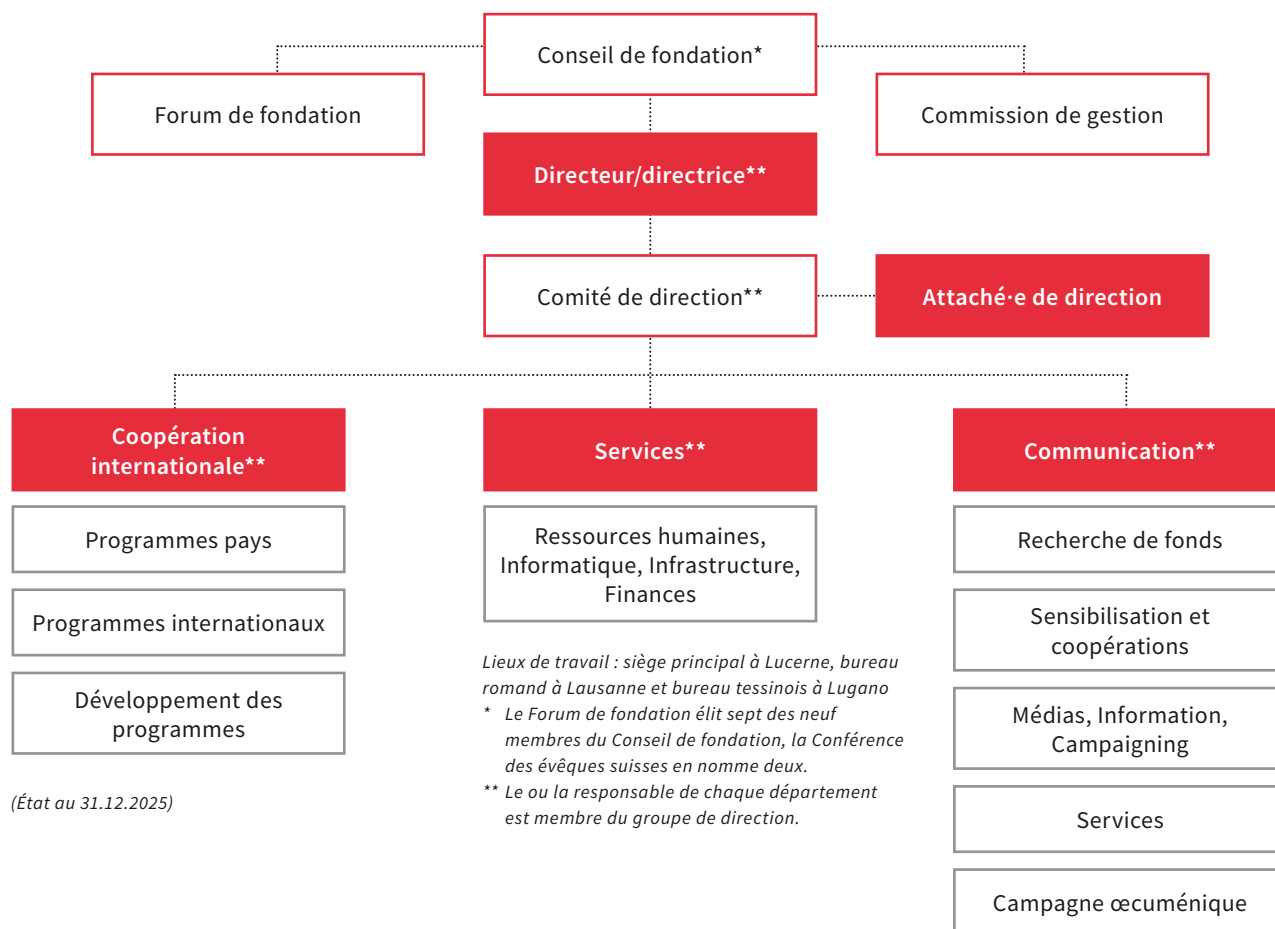
La fondation Action de Carême poursuit les objectifs suivants :

- Soutenir des projets en faveur de personnes défavorisées sur le plan économique et social à travers le monde, principalement en Afrique, en Asie et en Amérique latine
- Prendre part au débat sur la politique de développement et contribuer à la prise de décision dans ce domaine
- Promouvoir la solidarité internationale auprès de la population et de l'Église en Suisse par une collaboration œcuménique et un travail d'information et de sensibilisation, notamment pendant le temps du carême

Au Kenya, Alex Ayodi fertilise les plantes de son jardin scolaire avec un engrais liquide biologique qu'il a fabriqué.



Structure d'Action de Carême



Organes en 2025

Forum de fondation

Dr Lucrezia Meier-Schatz, présidente, ancienne conseillère nationale (depuis le 13.11.2006)

En raison de la limitation du nombre des mandats, la commission électorale, accompagnée de représentant-e-s du Forum de fondation et du Conseil de fondation, cherche une personne pour succéder à Lucrezia Meier-Schatz à la présidence du Forum de fondation.

Conseil de fondation

Josef Stübi, président, évêque auxiliaire de Bâle (depuis le 01.01.2024)

Marianne Pohl-Henzen, vice-présidente, ancienne déléguée épiscopale pour la partie germanophone du canton de Fribourg (depuis le 09.03.2022)

Beat Curau-Aeppli, entrepreneur (depuis le 01.07.2014)

Peter Niggli, journaliste, ancien directeur d'Alliance Sud (depuis le 27.05.2015)

Renata Asal-Steger, conseillère synodale de l'Église catholique romaine de Lucerne (depuis le 15.06.2018)

Isabelle Chassot, conseillère aux États (depuis le 01.07.2022)

Elena Furrer, spécialiste en protection de la population dans le canton de Zoug (depuis le 01.07.2022)

Chiara Cantoreggi, directrice de la fondation Nuovo Fiore in Africa (depuis le 15.10.2023)

Jörg Balsiger, professeur à la Faculté des sciences sociales, Université de Genève (depuis le 01.07.2024)

Ricardo Espinosa, ancien haut fonctionnaire de l'ONU (depuis le 01.07.2024)

René Holenstein, ancien ambassadeur et haut fonctionnaire de la DDC (depuis le 01.07.2024)

Commission de gestion

Marcel Hurschler, président de la GPK, directeur financier de la Banque cantonale de Lucerne (depuis le 07.11.2017)

Franziska Bitzi Staub, conseillère de la Ville de Lucerne (depuis le 19.11.2021)

Markus Kronenberg (depuis le 01.01.2025)

Comité de direction

Bernd Nilles, directeur (depuis le 19.04.2017)

Markus Brun, responsable du département Coopération internationale (depuis le 01.03.2006) et directeur adjoint (depuis le 01.10.2018)

Margrit Pfister, responsable du département Communication (depuis le 01.05.2021)

Nicole Reinhard, responsable du département Infrastructures et services (depuis le 07.12.2021)

Suivez nos actualités en vous
abonnant à notre newsletter !
actiondecareme.ch/newsletter



Fastenaktion
Action de Carême
Azione Quaresimale



Fastenaktion
Postfach
Alpenquai 4
CH-6002 Luzern
+41 (0)41 227 59 59
fastenaktion.ch

Action de Carême
Avenue du Grammont 7
CH-1007 Lausanne
+41 (0)21 617 88 81
actiondecareme.ch

Azione Quaresimale
Via Cantonale 2a
CH-6900 Lugano
+41 (0)91 922 70 47
azionequaresimale.ch